

Gepi - Evolution #2507

Visa sur Cahier de texte

08/11/2010 17:41 - Yves Laurent

Statut:	Fermé	Début:	08/11/2010
Priorité:	Normal	Echéance:	
Assigné à:	Eric Lebrun	% réalisé:	0%
Catégorie:		Temps estimé:	0.00 heure
Version cible:		Temps passé:	0.00 heure
Resolution:			
Description			
Bonjour,			
Le cahier de texte est-il "visible" par le chef d'établissement ? Et d'autre part est-il verrouillable une fois "visé" ?			
Merci			

Historique

#1 - 08/11/2010 17:52 - Eric Lebrun

- Assigné à mis à Eric Lebrun
- Statut changé de Nouveau à Fermé

Ce ticket n'est pas un signalement de bug, mais plutôt une demande d'aide, sa place serait plutôt sur la liste des utilisateurs (<https://lists.sylogix.net/mailman/listinfo/gepi-users>)

À la première question, la réponse est "oui", mais un peu compliquée : il faut

- soit donner un statut "autre" au chef d'établissement, puis créer un statut personnalisé avec le droit de viser le CdT (ça se passe là : [utilisateurs/creer_statut.php](#))
- soit lui donner le statut "scolarité", et donner à scolarité le droit de viser le CdT

Pour la seconde question, c'est "oui" tout simplement : en page `cahier_texte_admin/index.php`, il y a :
"Activer / Désactiver l'interdiction pour les enseignants de modifier une notice après la signature des cahiers de textes"